



[Imprimer cet article](#) | [Fermer cette fenêtre](#)

## Football - Sarkozy confirme une aide publique pour l'Euro 2016

---

mercredi 2 décembre 2009 15h04

PARIS, 2 décembre (Reuters) - Nicolas Sarkozy a confirmé que l'Etat débloquerait 150 millions d'euros pour les stades des villes d'accueil de l'Euro 2016 de football, une aide qui ne sera pas conditionnée au succès de la candidature de la France.

L'UEFA doit annoncer le choix du pays d'accueil le 28 mai.

Le chef de l'Etat a fait cette annonce mercredi lors d'une rencontre à l'Elysée avec les maires de onze des douze villes retenues par la Fédération française de football (FFF) pour la candidature française.

"Je pense pouvoir le dire : cet engagement de l'Etat est indépendant de la réussite de notre candidature, nous espérons que nous allons gagner mais il s'agit d'un investissement à long terme et cet investissement à long terme se fera quoi qu'il arrive", a déclaré la secrétaire d'Etat aux Sports, Rama Yade.

Les villes retenues sont Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Nice, Strasbourg, Saint-Etienne, Nancy, Lens et Saint-Denis. Manquait seulement à l'appel la maire de Lille et Premier secrétaire du Parti socialiste, Martine Aubry.

"Je crois que nous sommes le seul pays où les plus hautes autorités de l'Etat ont fait ce geste significatif en direction de la candidature", s'est félicité le président de la FFF, Jean-Pierre Escalettes.

Pour Rama Yade, "il est urgent de rénover les stades, Euro ou pas".

"Nos stades ont 66 ans de moyenne d'âge (...) derrière ce seront des stades neufs ou rénovés qui accueilleront un nouveau public, familial, qui seront sécurisés, qui tiendront compte des normes environnementales et qui ajouteront un peu plus à la compétitivité du football français", a-t-elle ajouté.

Les dossiers de candidature pour l'Euro 2016 devront être déposés d'ici au 15 février.

Jean-Pierre Escalettes a précisé que la France avait obtenu de l'UEFA de pouvoir présenter dans son dossier l'ensemble des villes présélectionnées, même si neuf seront finalement retenues.

(Yann Le Guernigou, édité par Jean-Baptiste Vey) ((Service Informations générales. Tél 01 49 49 53 68. [paris.newsroom@reuters.com](mailto:paris.newsroom@reuters.com). Reuters Messaging : [yann.leguernigou.reuters.com@reuters.net](mailto:yann.leguernigou.reuters.com@reuters.net)))

© Thomson Reuters 2009. All rights reserved. Users may download and print extracts of content from this website for their own personal and non-commercial use only. Republication or redistribution of Thomson Reuters content, including by framing or similar means, is expressly prohibited without the prior written consent of Thomson Reuters. Thomson Reuters and its logo are registered trademarks or trademarks of the Thomson Reuters group of companies around the world. Thomson Reuters journalists are subject to an Editorial Handbook which requires fair presentation and disclosure of relevant interests.

Thomson Reuters journalists are subject to an Editorial Handbook which requires fair presentation and disclosure of relevant interests.